

VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

AVRIL 2021



Credit photo: Corinne FRONTON

AU SOMMAIRE

- > Finances "un budget ambitieux".
- > Le tri sélectif alimentaire.
- > Nos commerces et le Covid.
- > Travaux "Ca avance".
- > Prévention/sécurité.
- > Vie scolaire "les CM1 en ballade".
- > Petits Malins, stage danse.
- > Ca c'est passé.
- > Mobilité/Déplacement avec "Métrovélo".

www.veurey-voroize.fr



AGENDA

Opération sensibilisation au tri des déchets alimentaires

> 3 avril 9h45 à 12h45
stand de sensibilisation

> 6 avril 18h à 19h30
Réunion publique en visio-conférence sur le tri des déchets alimentaires.

> 7 au 9 avril, stand distribution composteurs.

> 27 avril 18h à 19h30
Atelier en visio-conférence de compostage et jardinage zéro déchet.

Tous les détails de cette opération en page 5

> 19 mai de 11h30 à 13h30
Le service **Métrovélo** sera à Veurey

Photo couverture: Corinne FRONTON

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via la boîte mail suivante, **articles@veurey.fr**.

Prochaine date maxi d'envoi des fichiers:

VENDREDI 23 AVRIL

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



MAIRIE VEUREY-VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

☎ 04.76.85.16.80

☎ 04.76.85.54.28

@ mairie@veurey.fr

🌐 www.veurey-voroize.fr

📍 commune de veurey-voroize

Dir. publication: Philippe Heraud
Imprimé par : JD2 à Tullins

EDITO

Le temps du budget !

Une nouvelle année a débuté, il est temps de prévoir l'utilisation des deniers publics ... votre argent ... dans l'intérêt de la collectivité, c'est à dire au service des veurois. Traditionnellement nous votons ce budget, au plus tôt dès le mois de février, et cela n'est pas toujours facile tant le travail est important.



> Clore les comptes de l'année écoulée
Travail rigoureux qui ne souffre aucune erreur car nous sommes contrôlés par la Trésorerie Principale
> Prévoir les recettes, puis les dépenses
Travail de prospective basé sur l'analyse des années passées et sur la consultation des élus en charge des dossiers
> Arbitrer car il faut choisir les priorités
Une délicate tâche sous la responsabilité de Madame le Maire, expliquer, convaincre et décider
> Équilibrer le budget en recherchant si besoin des recettes complémentaires (emprunts)
Travail technique et précis, le budget est équilibré au centime près.

Une fois encore je remercie les services de la Mairie pour leur implication remarquable dans ce défi annuel et d'autant plus que cette année l'exercice n'était pas facile.

Voilà, c'est fait, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, et ce avant l'arrivée du printemps.

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, tout en prévoyant un programme ambitieux pour notre budget d'investissement dont voici les principaux projets, déjà engagés: construction d'une maison de santé, réhabilitation d'un bâtiment patrimonial (la Cure), réhabilitation de l'école élémentaire avec une chaufferie bois et extension du restaurant scolaire

Nous nous sommes aussi projetés sur un terme plus long, à l'échelle de ce mandat. Nous avons souscrit un emprunt, très raisonnable, de manière à retrouver, dès 2023, des marges de manœuvres. Nous le savons, d'autres besoins d'investissement se profilent.

Vous l'aurez compris :

- > Prévoir l'évolution de notre commune en programmant des investissements
- > Maîtriser les coûts de fonctionnement
- > Maintenir un bon niveau de service aux habitants
- > Veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement (chaufferie bois), services rendus aux habitants (santé, enfance) et cadre de vie (patrimoine).

Tel est le schéma dans lequel nous avons orienté notre budget 2021 .

Comme l'écrivait en 1852 Emile de Girardin (journaliste et homme politique):
« Gouverner c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte ».

Philippe Monier, Adjoint aux Finances

UN BUDGET AMBITIEUX !

Voici une courte présentation de notre budget primitif de 2021, tel qu'il a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 22 février.

Ce budget 2021, reprend les équilibres de fonctionnement du budget primitif de l'année 2020, avec une augmentation des dépenses courantes de près de 50 000 € liée à la location des classes préfabriquées de septembre à décembre et une augmentation des dépenses salariales de 11 000 € due au fait de la création d'un poste d'ATSEM à mi temps (pérennisation en emploi du contrat d'apprentissage de Sonia à la maternelle).

En section d'investissements, il prend en compte les opérations en cours pour la maison de santé, la cure, l'école et sa chaufferie et l'extension du restaurant scolaire mais limite les autres investissements (matériel, plateau sportif, numérique) qui de ce fait seront rattrapés en 2022.

Il est construit sans prévoir de recours à l'emprunt car nous récoltons les fruits d'une bonne gestion des années précédentes avec d'importants reports et aussi grâce à l'étalement des dépenses envisagées.

Un nouvel emprunt à court terme reste cependant possible en cours d'année, si besoin, sur consultation du Conseil Municipal. Cela dépendra du calendrier de versement des subventions que nous avons demandées auprès d'autres collectivités pour nos opérations d'investissements.

Les prévisions pour les cinq années à venir font apparaître un rétablissement complet de nos capacités d'investissements en 2023.

Ce budget avec ses grandes opérations d'investissement 2021 sur nos bâtiments n'empêchera donc pas, dans un avenir proche de continuer à investir pour embellir et améliorer notre village.

Nous le savons, les besoins des veurois évoluent, certains de nos bâtiments vieillissent, d'autres seront à réaffecter et il faudra prévoir une rénovation énergétique vertueuse.

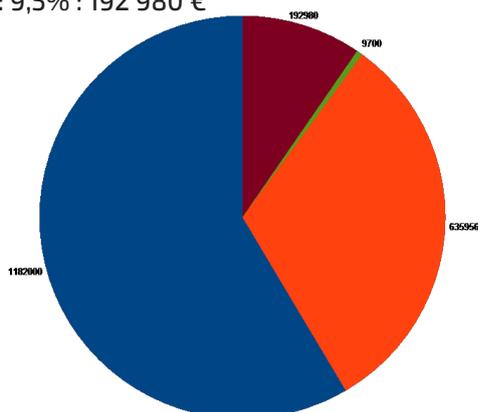
Pour celles et ceux qui aiment rentrer dans les détails, voici une présentation de quelques éléments chiffrés.

Le budget proposé est de : **+2 020 636 € de recettes.**

- 1 570 716 € de dépenses de gestion.
- 10 080 € de remboursement de dette (frais).
- 43 500 € de remboursement de dette (capital).
- = **396 340 € d'épargne nette.**

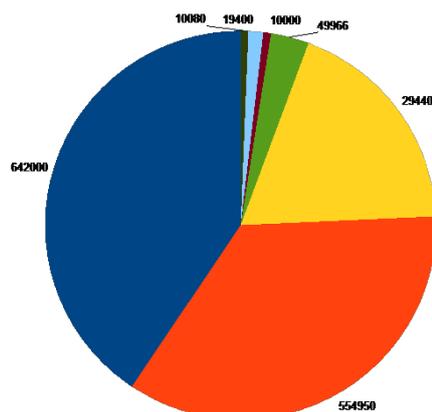
Répartition des recettes 2021 sur un total de 2 020 636 €

- > Impôts : 58,5% : 1182000 €
- > Métropole : 31,5% : 635 956 €
- > Etat : 0,5% : 9 700 €
- > Autres : 9,5% : 192 980 €



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2021 sur un total de 1 580 796 €

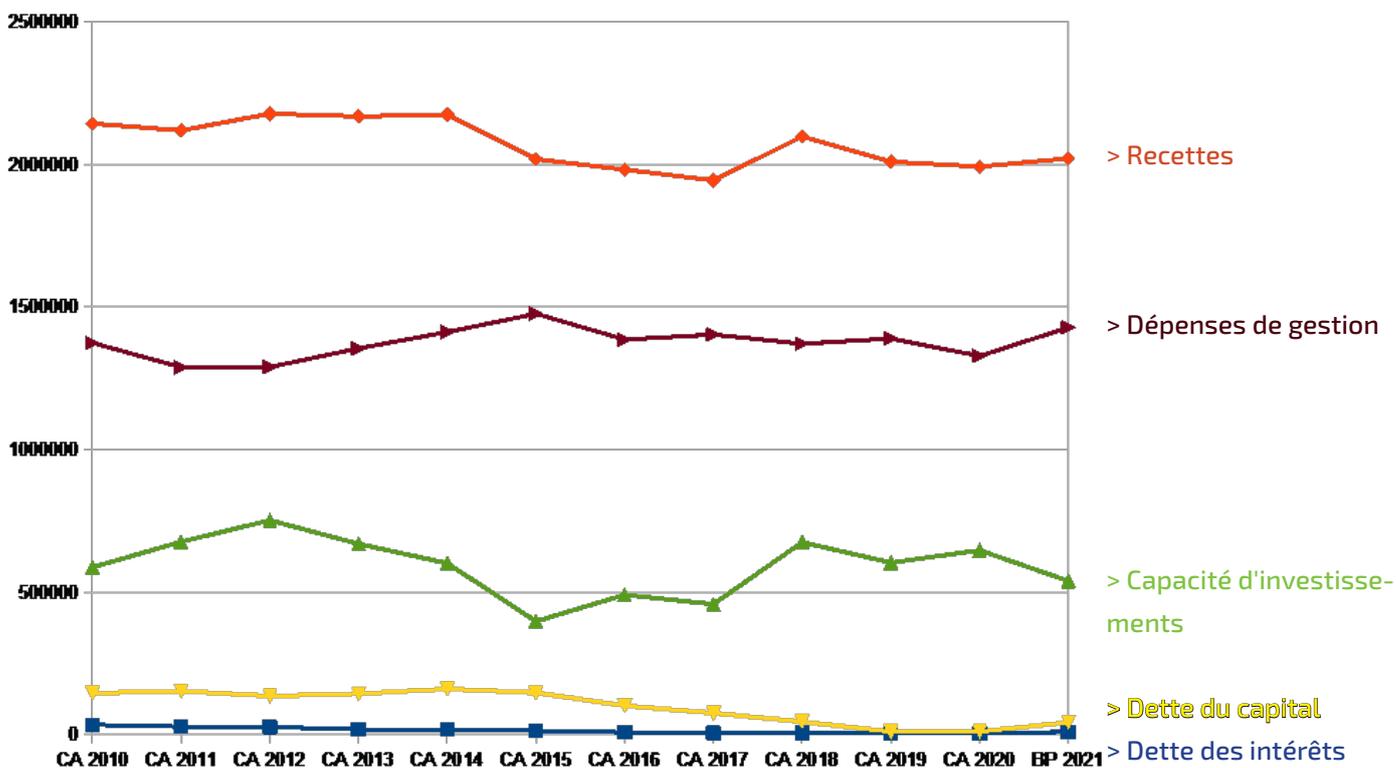
- > Frais de personnel : 40,6% : 642 000 €
- > Indemnités, subventions: 18,6% : 294 400 €
- > Virement budget annexe : 0,6% : 10 000 €
- > Frais financiers : 0,7% : 10 080 €
- > Dépenses courantes: 35,1% : 554 950 €
- > Reversements : 3,1% : 49 966 €
- > Charges exceptionnelles : 1,3% : 19 400 €



Évolutions du budget depuis 2010

Basé sur les Comptes Administratifs précédents et le Budget Prévisionnel pondéré de l'année

Pour comparer ce qui est comparable dans ce graphique, nous affichons les dépenses pondérées de 2021. En effet il y a toujours un décalage de 20 à 30 % entre les dépenses prévues de façon prudente au BP et les dépenses réalisées en CA, sans cette pondération la courbe des dépenses ne serait pas réaliste.



Section d'investissements : recettes

Recettes d'investissements : FCTVA et taxe d'équipement	+55 168 €
Subventions pour l'école (Département)	+358 949 €
Épargne nette 2021:	+396 340 €
Reports et restes à réaliser 2020 :	+2 311 759 €

Section d'investissements : dépenses

Matériel municipal :	- 17 000€
Environnement, cadre de vie :	- 20 000 €
Réhabilitations et construction bâtiments communaux :	-2 860 406 €

Réhabilitation de la Cure:	977 000 €
Réhabilitation bâtiment du restaurant scolaire :	135 000 €
Réhabilitation de l'École élémentaire et chaufferie :	1 428 406 €
Versement sur budget annexe Maison de Santé :	320 000 €

Autres Dépenses :	- 77 905 €
Imprévus :	- 146 905 € (4%)

Le tri des déchets alimentaires se déploie progressivement sur la Métropole depuis 2019. 170 000 habitants sont déjà concernés. Cette année, ce nouveau dispositif de tri est proposé aux Veurois.

Chaque métropolitain produit 60 kilos de déchets alimentaires par an. Une véritable ressource qui représente un tiers du poids de nos poubelles grises que la Métropole a décidé de valoriser en généralisant leur tri sur l'ensemble du territoire d'ici 2022.

Le tri des déchets alimentaires s'organisera en deux temps dans notre commune selon le secteur et le type d'habitation :

Pour les maisons individuelles, la Métropole met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur individuel. Si vous disposez d'un jardin, la valorisation en compost est la plus appropriée :

Du 7 au 9 avril, des messagers du tri mandatés par la Métropole tiendront des stands de distribution et sensibilisation au compostage individuel. Un bio-seau et un composteur (en bois ou en plastique, de 400 L ou 600 L) seront proposés gratuitement à chaque foyer disposant d'un jardin.

De plus, un atelier compostage et jardinage zéro déchet en visioconférence aura lieu le mardi 27/04 de 18h à 19h. Les habitants équipés ou non, peuvent s'inscrire gratuitement à cet atelier animé par Trièves compostage et Environnement depuis l'agenda de la métropole au lien suivant : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1186-agenda.htm>

Si vous doutez encore de l'intérêt du compostage, notez que vous n'avez pas besoin d'avoir un potager ou d'aimer passer des heures dans votre jardin : composer évite aux déchets alimentaires de transiter en camion jusqu'à l'incinérateur pour finir en fumée. C'est aussi un moyen simple de réduire d'un tiers sa poubelle grise.

Pour les ménages habitants dans un logement collectif, la Métropole mettra en place une collecte dite en « porte-à-porte ». Dans ce cas, les déchets alimentaires rejoindront le centre de compostage métropolitain de Murianette. Ils serviront également demain à produire du biogaz, grâce à leur fermentation.

À l'automne, des messagers du tri mandatés par la Métropole se présenteront auprès des foyers concernés, ils remettront un bio-seau, des sacs compostables et des documents de communication. De nouveaux bacs marrons seront disposés dans des lieux restant à définir.

Infos: grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires

Réunion publique en visioconférence le 06 avril de 18h à 19h30: Inscription en ligne pour recevoir vos identifiants sur le lien suivant:

<https://framaforms.org/inscription-1616688300>



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

LE DÉPLOIEMENT DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE SUR NOTRE COMMUNE.

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

Distribution de composteurs POUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



**Gratuit
et ouvert
à tous**

**Inscription
obligatoire au
0800 500 027**



**Mercredi 7 avril
Jeudi 8 avril
Vendredi 9 avril**

de 11h à 13h30 et de 15h30 à 18h à VEUREY-VOROIZE

Pour le retrait prévoir un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité

RENSEIGNEMENTS

grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires
0 800 500 027

Financé par



Grace à une météo plutôt clémente, tous les chantiers avancent normalement. Les planning sont respectés et les nouveaux batiments prennent forme.



Restaurant scolaire:



La construction est hors d'eau-hors d'air. L'ouverture reliant l'extension à l'ancien batiment est réalisée. Les aménagement intérieurs ont débuté.



Cure:



Les démolitions sont terminées. Le dallage du rdc bas et la dalle du rdc haut sont réalisés.



Maison de santé:



La dalle ainsi que les murs du rdc sont terminés. Les travaux de coffrage de la dalle du 1er étage débutent.



Chaufferie bois:



Le coulage des murs extérieurs est terminé et les contours du batiment se dessinent. la réalisation du dallage inférieur et de la dalle supérieure vont commencer.

Depuis maintenant 1 an que cette crise sanitaire perdure, nos commerçants pour "rester en vie" n'ont eu de cesse de chercher à s'adapter à une situation instable et cahotique. Les choix de la diversification et de nouveaux services proposés leurs permettent tant bien que mal de faire le dos rond en attendant des jours meilleurs. Ils nous montrent ainsi qu'ils sont toujours dans la place, et comptent sur nous pour aider à sauvegarder le petit commerce de proximité si important pour le lien social de notre village.

Le couvre-feu a un impact sur l'épicerie Vival avec notamment la perte de la clientèle de fin de journée. Le manque de manifestations associatives représente également un manque à gagner. Mr et Mme Ly continuent cependant à assurer le point « poste », à proposer en plus de l'épicerie, leurs spécialités (nems samossas, riz cantonais, poulet à la citronnelle...) et proposent également une restauration rapide avec des plats à emporter.



Le restaurant la "Salle à Manger" installé dans la zone industrielle, vous propose du lundi au vendredi midi un service de vente à emporter : entrées, salades et des plats à emporter faits maison. Vous pouvez consulter leur carte et commander directement sur leur site : www.lasalleamanger.net. Retrait des commandes à partir de 11h30.

Marem et Laurent du restaurant de L'Isère, propose un service d'envoi ou de retrait de colis en partenariat avec mondial Relay et relais colis du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 15h à 18h et le samedi de 7h à 12h30. Café, viennoiseries et boissons à emporter, vous sont proposés toute la journée. En attente de nouvelles mesures sanitaires suite au covid19, la restauration traditionnelle est en suspens, mais la vente de pizzas à emporter le soir avec possibilité de livraison

Consultez leur page internet sur : www.facebook.com/Restaurant-de-L-Isère



Nouvelle co-entreprise entre le bureau de tabac Pierre et les locaux du bar A La Stass', pour vous proposer en plus de la vente de tabac et des boissons à emporter, la vente de produits locaux : viennoiseries, pains artisanaux, vins de l'Isère, confitures, miel, pâte à tartiner, sirop, noix, accessoires de téléphone et parfums d'ambiances locaux. ... La partie traiteur événementielle reste disponible sous conditions suite au covid19. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h. Livraison possible, plus d'informations sur www.facebook.com/A-La-Stass-.

A la découverte de notre village – Compilation de phrases individuelles rédigées par les élèves de CM1

Jeudi dernier, le 4 mars, avec notre intervenant de sport, Céline, nous sommes partis de l'école pour aller nous balader dans Veurey Voroize et pour découvrir les belles vues de notre village. Pour nous hydrater pendant la promenade, nous avons apporté un petit sac à dos rempli d'une gourde.

Tout d'abord, nous nous sommes échauffés avec 2 tours de parc. Ensuite, Céline nous a expliqué comment allait se dérouler la balade : rangés par deux, nous devions nous passer une feuille avec des photos pour retrouver des endroits !

Nous avons démarré de la mairie, puis nous sommes allés de rues en rues et de plus en plus haut ! Le soleil brillait ! Nous avons d'abord pris la rue de la Gilbertière jusqu'au panneau de la cascade. Nous avons continué la montée très raide jusqu'au fameux château de Veurey. Après l'avoir observé, nous sommes redescendus par un chemin. Nous nous sommes arrêtés pour regarder le paysage : nous avons observé la Cuche, les autres montagnes qui nous entourent, l'Isère et le pont de Veurey.

Nous sommes ensuite allés au réservoir qui amène l'eau à notre robinet. Son accès est interdit pour notamment éviter qu'une personne mal intentionnée ne mette des produits nocifs dans l'eau potable. Puis, nous sommes descendus à proximité du chemin Clément jusqu'aux Jayères, au bord de la Voroize. Nous sommes passés devant l'étang et la maison de la nature, l'occasion pour certains discuter de pêche et de poisson.



Pendant la balade, pour protéger la planète, Céline ramassait les déchets qu'on trouvait avec une pince. Il y avait beaucoup de mégots de cigarettes et de masques ! Le maître, lui, chantait « À la queuleuleu, À la queuleuleu À... À... À... À..., Tout l'monde s'éclate à la queuleuleu ».

Notre sortie a duré 2 heures. Certains d'entre nous ne pensaient pas que notre village était si grand ! C'était trop bien et trop cool même si à la fin, nos chaussures étaient pleines de boue et que certains ont eu des courbatures le lendemain! Céline nous proposera donc d'autres sorties, une semaine sur deux.



MUTUALP créée en 1968 et une complémentaire santé travaillant avec les communes et avec laquelle la mairie de VEUREY-VOROIZE a signé une convention de partenariat propose :

- > une offre spécifique à destination de tous les habitants qui rencontrent des difficultés à souscrire individuellement une couverture complémentaire santé,

- > à toutes les personnes ayant déjà une mutuelle mais souhaitant profiter de meilleures garanties à des tarifs concurrentiels,

- > Mr FALCONNET de MUTUALP se tient à la disposition de tous pour une étude personnalisée de mutuelle. Vous pouvez le contacter pour un rendez-vous qui se tiendra en mairie, au **06 16 24 92 28**.

PREVENTION / SECURITE

La Gendarmerie Nationale fait confiance à PanneauPocket

La Gendarmerie Nationale a conclu le 17 février 2021 un partenariat national avec l'application mobile 100% Française PanneauPocket et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). Ce partenariat vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la mise à disposition gratuite de la solution PanneauPocket aux brigades de chaque groupement de gendarmerie départementale qui en feront la demande.

Afin d'informer les populations, les unités de gendarmerie pourront disposer de leur espace dédié afin de diffuser, en cas de besoin, des messages d'alerte et d'information sur les supports administrés (téléphones, tablettes, ordinateur). Les gendarmes, en lien avec les municipalités, relayeront notamment des messages de prévention de la délinquance et des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ce partenariat est issu d'expérimentations concluantes menées dans les départements de la Haute Saône (70) et de la Moselle (57) par une trentaine de brigades de gendarmerie une année durant. Dans ces territoires, on note ainsi un renforcement des liens entre les élus des communes, les gendarmes et les habitants.

Autre constat, le lien social entre les citoyens d'une même zone géographique s'est aussi développé, PanneauPocket permettant à tous les utilisateurs de partager et rediffuser les informations des gendarmes et mairies.



Les Petits Malins, dans le cadre des animations autour du Sénégal organisées par la médiathèque, organisent un stage de danses sénégalaises.

Nous fabriquerons aussi différents objets d'Art Créatif, en rapport avec le thème, qui pourront servir pour la danse et /ou pour faire des objets décoratifs (jupes, maracas, bracelets, totem géant et baobabs miniatures) Ce stage se déroule du 19 au 23 avril 2021 à la salle des fêtes, le matin de 9h30 à 11h30 (avec accueil possible le matin et l'après-midi au centre de loisirs) Il est encadré par Gaëlle REVENU de BLUB
12 places sont proposées pour les enfants de CP au CM2.



Stage Danse et Art créatif

Sur le thème du Sénégal

Dans le cadre du projet Médiathèque

Avec Gaëlle Revenu



**Du 19 au 23 avril 2021
De 9h30 à 11h30
Du CP au CM2, 12 places
Salle des fêtes de Veurey**



QF	Tarif résidents et travaillant à Veurey et à Noyarey (+ 3 jours d'accueil de loisirs minimum)	Tarif Extérieurs (+ 3 jours d'accueil de loisirs minimum)	Tarif résidents et travaillant à Veurey et à Noyarey	Tarif Extérieurs
< 687	10 *	25 *	40	55
687 à 915	15*	30 *	45	60
916 à 1499	20 *	35 *	50	65
1500 à 2999	25 *	40 *	55	70
> 2999	30 *	45 *	60	75

*** TARIFS AVEC INSCRIPTION EN PARALLÈLE A L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Le Parc lance un inventaire des arbres remarquables



Le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) propose à tous de participer à un inventaire des arbres remarquables du Vercors: des arbres anciens, des arbres présentant des cavités, des trous de pics, des parties mortes, des formes particulières..., des arbres repérés lors de balades et randonnées.

Ces témoignages permettront d'établir une cartographie de ces arbres dont l'intérêt écologique et / ou culturel est non négligeable dans le seul but de mieux les connaître.

Les informations recherchées et à faire parvenir sont:

- > la localisation (point GPS ou adresse exacte)
- des photos de l'arbre dans son ensemble et des parties qui vous semblent intéressantes (cavités, branches mortes dans l'arbre, végétations qui se trouvent sur l'arbre etc.),
- > l'espèce dans le cas où elle est identifiée
- > L'âge de l'arbre (s'il est connu) et son histoire (usages et pratiques liées à cet arbre).

Trouvailles et questions éventuelles sont à envoyer par mail sur participation@pnrv-vercors.fr Les résultats figurent dans un bilan qui mettra en avant les coups de cœur des arbres les plus remarquables et des plus belles photos.



Pin à crochets hauts plateaux du Vercors



Orme-ruines-autrans

Une petite réalisation simple et efficace:

Réalisé par Manu, de nos services techniques, avec des éléments de récupération, ce local masquant les containers à ordures ménagères met un point final à l'aménagement de ce parking situé rue du Béryl, au pied de la cote du Verdaret. Attention toutefois qu'il ne devienne pas lui aussi un réceptacle à encombrants, c'est malheureusement devenu une très mauvaise habitude ...



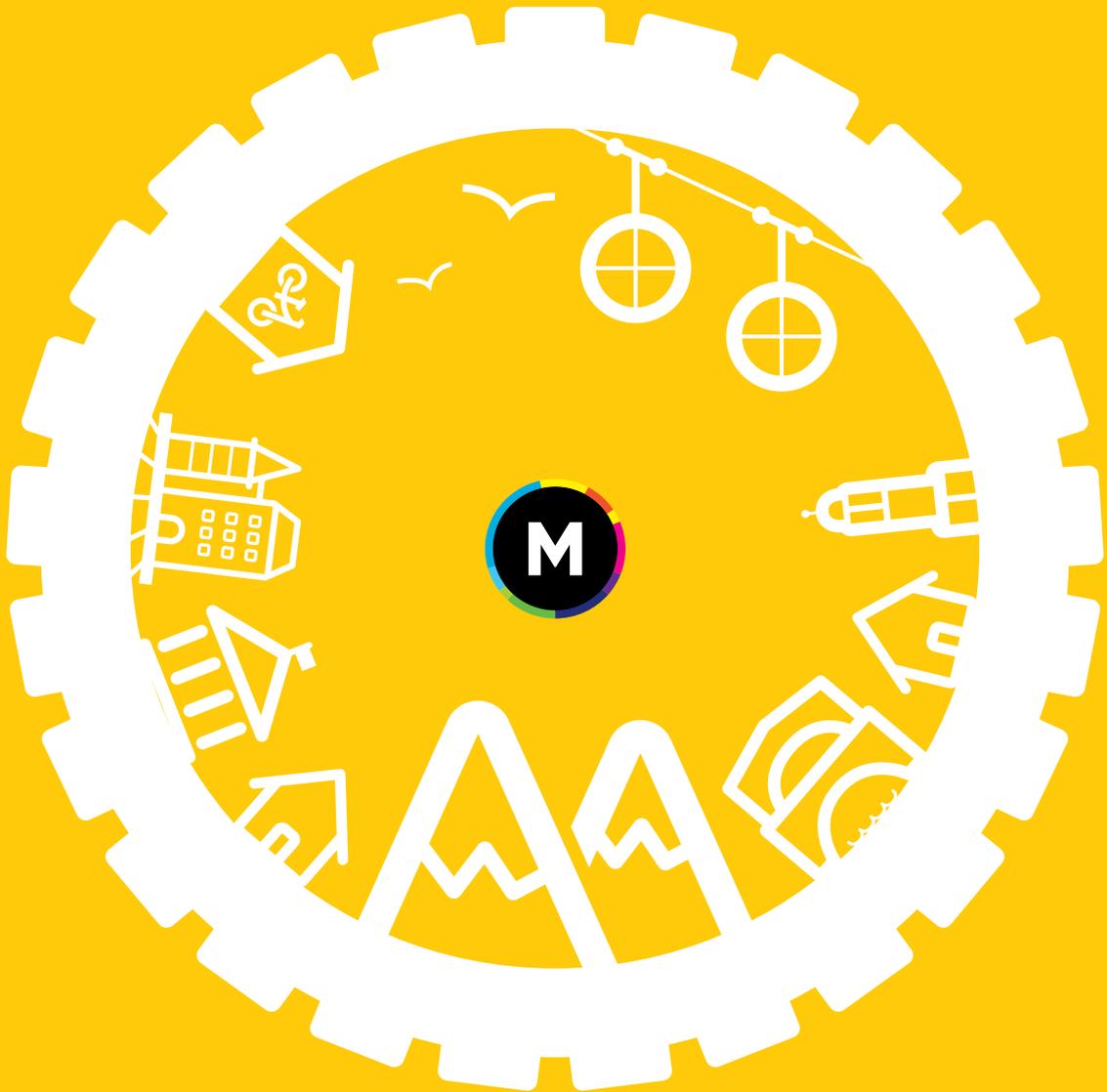
Dans le cadre de la programmation culturelle "Sénégal 2021" initiée par le Département, la semaine du Sénégalaise du 19 au 26 mars c'est aussi invitée chez les P'tits Bouts

Afin d'éviter que l'on ne prenne notre stade de foot et ses abords pour un camping municipal. Ainsi les principaux accès ont été sécurisés par la pose de blocs de béton et la création de tranchées.



Métrovélo

PRÈS DE CHEZ VOUS !



www.metrovelo.fr



Le service Métrovélo sera à Veurey
les 19/05 et 3/11 de 11h30 à 13h30
allée de la Poste

UN SERVICE DU **SMMAG**

GROUPE MAJORITAIRE

VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

Dans les numéros précédents de ce bulletin, soucieux de la sécurité des enfants, nous avons mis en garde les parents sur la circulation perturbée par les différents travaux dans le village. Cependant, aujourd'hui nous avons une toute autre recommandation à leur faire : la surveillance de leurs enfants !

En effet lors des derniers week-ends, de nombreuses incivilités ont été commises et il y a également eu des actions mettant en danger les jeunes : bris de glace à l'école maternelle, dégradation des panneaux d'affichage, escale de la grue avec des fers à béton en contrebas sur le chantier de la maison médicale, intrusion dans des sites privés et publics ainsi qu'un non-respect du couvre-feu pour des enfants d'une dizaine d'années, en autres... La liste est longue !... Il s'agit bien sûr d'une minorité, représentée par plusieurs petits groupes que nous avons identifiés mais toutes ces dégradations inacceptables ont un impact, sur les finances de la commune, sur notre sérénité, et deviennent donc l'affaire de tous les Veurois. Chacun doit prendre ses responsabilités. Pour notre part, nous ne baisserons pas les bras et nous prendrons les mesures nécessaires pour un rappel à la loi.

GROUPE MINORITAIRE

VEUREY C'EST VOUS

Le groupe d'opposition ne s'est pas exprimé ce mois-ci

INFOS PRATIQUES

CABINET MÉDICAL

• Médecins généralistes :

Dr Christophe PAR-
MENTIER et Dr Laurent
PAUTHIER : 04.76.53.95.29

• Kinésithérapeute :

Marie-Josée MICHAL :
04.76.53.94.26

• Podologue :

Harmony BARON :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Bénédicte ZUANON :
06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE :
06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

N° D'URGENCES

• Gendarmerie de

Sassenage :
04.76.27.42.17

• Police et Gendarmerie : 17

• Pompiers - centre de secours : 18 ou 112 depuis un portable

• SAMU : 15 ou 112 depuis un portable ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler.

• Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

• Pharmacies et dentistes de garde : 3915 (numéro surtaxé).

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

- > Lundi 13h30 - 17h
- > Jeudi 13h30 - 17h
- > Samedi 8h00 - 12h

CONTACTS MAIRIE

Tél. : 04.76.85.16.80

Mail : mairie@veurey.fr

Web : www.veurey-voroize.fr

Facebook : commune de veurey-voroize

CCAS : ccasveureyvroize@orange.fr

Permanence architecte conseil :

> 1er vendredi du mois de
13h30 à 17h00 en mairie.
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat.

Permanence avocat :

> 1er mercredi du mois de
14h30 à 16h30 en mairie
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat

Horaires épicerie :

Lundi : 10h>13h et
16h>19h00

Mardi et vendredi :
7h30>13h et 16h>19h00

Mercredi : 7h30>13h
fermé l'après-midi.

Samedi : 7h30>12h30.

fermé l'après-midi.

Dimanche : 7h30>12h30
fermé l'après-midi.



Horaires relai postal

Ouvert de 07h30 > 10h45
et de 16h00 > 19h00 le-
mardi, jeudi et vendredi.
Service disponible les
jours restants aux ho-
raires d'ouverture de
l'épicerie.